

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 21 octobre 2025

Budget 2026 : d'autres choix sont possibles, le Synofdes se mobilise !

Dans le cadre de l'examen du projet de Loi de Finances et projet de Loi de financement de la Sécurité Sociale 2026 commençant cette semaine à l'Assemblée nationale, le Synofdes appelle à une révision des coupes prévues par le gouvernement. La formation professionnelle, secteur stratégique et qui nous concerne toutes et tous, ne peut pas être sacrifiée aveuglément sur l'autel de l'austérité budgétaire.

Dans la copie présentée le 14 octobre dernier, de nombreux dispositifs de formation professionnelle subissent des coupes budgétaires majeures. L'apprentissage **(-27,80%)** et l'aide aux employeurs d'apprentis **(-30,98 %)** voient leur financement se réduire de **2,2 milliards d'euros**. Cette décision impactera notamment le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissages et menace le modèle économique des CFA. Plus largement, cette situation rend compte d'une politique instable et court-termiste en matière d'apprentissage, marquée par des phases de « stop and go », mettant en difficulté tout un écosystème. En premier lieu, ce sont les personnes qui souhaitent se former et n'auront pas de contrat à la rentrée prochaine, qui en subiront les conséquences directes. A cela, s'ajoute la suppression de l'aide au permis de conduire pour les apprentis. Une mesure qui vient de nouveau affaiblir l'apprentissage et qui cristallise une injustice sociale et territoriale. Le Synofdes propose de moduler cette aide en fonction de la situation du bénéficiaire (apprentis résidant en zone rurale, en QPV ou en l'absence de transports collectifs) mais s'oppose à sa suppression pure et simple.

Le Synofdes fait également part de son inquiétude quant à la formation des publics éloignés de l'emploi. Le texte prévoit une baisse de **-48,63 %** des financements dédiés à la formation professionnelle des demandeurs d'emplois, la réduction importante du volet national du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et la fin progressive de l'intervention de l'Etat dans les Pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC). Ces choix s'inscrivent en contradiction totale avec l'esprit de la Loi plein emploi de 2023 et interrogent sur notre capacité future à pouvoir former chacun indépendamment de ses ressources ou de sa situation.

Ces coupes s'accompagnent de mesures, elles aussi, brutales. L'exclusion du Bilan de compétences de l'éligibilité au compte personnel de formation est incompréhensible. Le Bilan de compétences est une action essentielle pour la sécurisation des parcours professionnels et l'évolution de carrière. Nous appelons à son maintien et proposons des mesures alternatives (plafonnement du coût, renforcement du référentiel national etc.).



Aussi, le Synofdes, en coopération avec de nombreux acteurs de la formation professionnelle, reste mobilisé pour défendre une branche qui est au service de toutes les autres. Ces coupes inquiètent, d'autant qu'elles s'ajoutent à de nombreuses autres alertes.

Des arbitrages d'autant plus regrettables, qu'ils interviennent dans un contexte de besoins massifs alors que l'Etat le dit lui-même, la transition écologique « *nécessite une transformation profonde des compétences professionnelles, avec des besoins de formation estimés à 2,8 millions de personnes à l'horizon 2030 dans les secteurs prioritaires* »¹. De même, les mutations numériques à travers le développement rapide de l'intelligence artificielle, appellent des besoins majeurs de formation.

Alors que nous sommes attendus au tournant, le Synofdes le rappelle : les organismes de formation ne pourront agir seuls. **La puissance publique doit continuer à prendre part à hauteur des enjeux à cette responsabilité collective : former chacun pour préparer demain.**

CONTACT MÉDIAS & INSTITUTIONNELS

Mathilde Naud :

mnaud@synofdes.org,

09 72 03 57 08

¹ Prise en compte de la transition écologique dans les certifications professionnelles, CGDD, 2025
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/cgdd_vademecumsynthese_guide2_juillet2025.pdf

